

LES INTERETS STRATEGIQUES REELS DE L'AFRIQUE DANS SES RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EXTRACONTINENTALES

ABRAHAM HONORÉ

*Enseignant-Chercheur à l'École Internationale des Forces
de Sécurité (EIFORCES)
honoreabraham2006@gmail.com*

Résumé

Cette étude aborde le problème de l'asymétrie structurelle caractérisant les relations entre l'Afrique et les Organisations Internationales Extracontinentales, en s'interrogeant sur les intérêts stratégiques réels du continent. Notre objectif principal est d'analyser comment l'engagement des Organisations Internationales Extracontinentales, dicté par des déterminants géopolitiques et géoéconomiques (ressources, influence), engendre une fragmentation sécuritaire et normative de l'espace africain, tout en identifiant les leviers africains pour transformer cette asymétrie en opportunité. La méthodologie repose sur une analyse stratégique qualitative, combinant l'étude documentaire et l'interprétation stratégique d'entretiens semi-directifs menés auprès d'officiers supérieurs africains dans des institutions militaires de haut niveau entre 2010 et 2020. Les résultats montrent que l'engagement extracontinental est sélectif et facteur de division, confirmant l'hypothèse centrale. Néanmoins, notre étude conclut que l'intégration régionale, notamment via la ZLECAf, agit comme un bouclier économique et politique. L'atteinte d'une véritable souveraineté stratégique africaine nécessite une feuille de route opérationnelle axée sur le financement autonome de l'Architecture de Paix et de Sécurité Africaine et l'adoption d'une "Doctrine de la Voix Unique", permettant de passer d'un statut de réceptacle à celui de pôle de négociation.

Mots-clés : asymétrie, intégration régionale, souveraineté stratégique, géopolitique, sécurité.

Abstract

This study addresses the problem of structural asymmetry characterizing the relationship between Africa and Extracontinental International Organizations, questioning the continent's genuine strategic interests. Our main objective is to analyze how Extracontinental International Organizations engagement, dictated by geopolitical and geoeconomic determinants (resources, influence), leads to the security and normative fragmentation of the African space, while identifying the levers available to African actors to transform this asymmetry into an opportunity. The methodology is based on a qualitative strategic analysis, combining documentary research and the strategic interpretation of semi-structured interviews conducted with senior African officers in high-level military institutions between 2010 and 2020. Our results indicate that extracontinental engagement is selective and a factor of division, thus confirming the central hypothesis. However, our study concludes that regional integration, particularly through the AfCFTA, acts as an economic and political shield. Achieving genuine African strategic sovereignty requires an operational roadmap focused on the autonomous financing of the African Peace and Security Architecture and the adoption of a "Single Voice Doctrine," enabling the transition from recipient status to a negotiating hub.

Keywords: asymmetry, regional integration, strategic sovereignty, geopolitics, security.

Introduction

L'Afrique s'insère désormais au centre d'un échiquier mondial en pleine recomposition, où la résurgence des dynamiques de puissance extracontinentales impose une relecture des interactions entre les États du continent et les Organisations Internationales Extracontinentales. Cette réalité, marquée par une multipolarisation croissante (Kagan, 2018 : 45), place les institutions africaines, de l'Union Africaine aux Communautés Économiques Régionales, face à des partenaires dont les agendas oscillent entre coopération au développement

et projection d'influence. La problématique de notre étude réside précisément dans la tension dialectique entre l'asymétrie structurelle de ces relations et l'émergence d'une agence africaine cherchant à convertir ces interactions en leviers de puissance. Il ne s'agit plus de déplorer une dépendance subie, mais de diagnostiquer le hiatus entre les discours de partenariat "gagnant-gagnant" et la réalité d'une fragmentation sécuritaire et normative induite par des intérêts exogènes. Dès lors, la question centrale qui irrigue notre réflexion s'énonce ainsi : quels sont les intérêts stratégiques réels de l'Afrique dans ses relations avec les Organisations Internationales Extracontinentales et comment peut-elle optimiser sa souveraineté face à la compétition des puissances ? De cette interrogation cardinale découlent deux questions opérationnelles : d'une part, comment l'intégration régionale africaine est-elle affectée par l'influence de ces Organisations Internationales Extracontinentales et, d'autre part, quels mécanismes de régulation militaro-sécuritaire les acteurs africains peuvent-ils mobiliser pour rééquilibrer ces partenariats ? Pour répondre à ce défi heuristique, notre étude se fonde sur la théorie des Relations Internationales Stratégiques et de la géopolitique critique (Lacoste, 2012 : 60), dont la mise en œuvre repose sur l'analyse des représentations spatiales et des rapports de force multidimensionnels. Contrairement à une approche purement institutionnaliste, cette grille théorique permet de débusquer les "non-dits" géostratégiques derrière les cadres juridiques, en postulant que l'espace africain est perçu comme un réservoir d'opportunités par les Organisations Internationales Extracontinentales (Dittgen, 2017 : 98). En complément, nous mobilisons la revue critique des savoirs en convoquant des auteurs tels qu'Achille Mbembe ou Samir Amin pour déconstruire les récits néocoloniaux, tout en intégrant les analyses de géopoliticiens africains comme Philippe Hugon ou Ali Mazrui, afin de situer le continent non pas comme une

périphérie passive, mais comme un pôle de négociation potentiel. Notre architecture théorique est d'autant plus pertinente qu'elle s'appuie sur une méthodologie qualitative rigoureuse et immersive. En effet, l'originalité de notre démarche réside dans une observation participante et une série d'entretiens semi-directifs menés entre 2010 et 2020 au cœur des sanctuaires de la pensée stratégique africaine, notamment l'École Supérieure Internationale de Guerre (ESIG) de Yaoundé et l'École de Maintien de la Paix de Bamako. La mise en œuvre méthodologique a consisté à confronter les doctrines officielles des Organisations Internationales Extracontinentales aux perceptions et aux "leçons apprises" par des officiers supérieurs africains, permettant ainsi une triangulation des données entre les documents stratégiques, la réalité du terrain opérationnel et les discours normatifs. L'hypothèse centrale de notre travail postule que, si les relations Afrique-Organisations Internationales Extracontinentales demeurent fondamentalement asymétriques, le continent dispose d'une marge de manœuvre réelle qui, si elle est adossée à une mutualisation des intérêts régionaux, permet de transformer cette asymétrie en opportunité stratégique. Nos hypothèses opérationnelles suggèrent que l'impact des Organisations Internationales Extracontinentales est dual — facilitateur par l'apport financier, mais fragmentaire par la divergence des agendas — et que l'optimisation des partenariats exige une doctrine de sécurité collective endogène. Notre objectif stratégique est donc de produire une cartographie des risques géoéconomiques et de proposer une feuille de route pour une politique étrangère africaine plus résiliente. Le cadre conceptuel ainsi délimité, notre raisonnement adoptera une logique déductive et inductive structurée en deux axes majeurs pour garantir la consistance empirique de notre étude. Nous analyserons d'abord l'asymétrie fondamentale et les logiques de

fragmentation (1) qui caractérisent le premier niveau d'engagement avec les Organisations Internationales Extracontinentales. Par une transition logique vers la recherche de solutions, nous explorerons ensuite les leviers d'optimisation de la souveraineté stratégique africaine (2), en mettant l'accent sur les options militaro-sécuritaires et l'intégration régionale comme bouclier face aux pressions extracontinentales. Ce plan binaire permettra de juger de la cohérence logique du problème tout en apportant une réponse concrète aux défis de puissance du XXI^e siècle africain.

1. l'asymétrie de la relation Afrique- Organisations Internationales Extracontinentales

S'inscrivant dans la théorie des relations internationales stratégiques (Lacoste, 2012 : 60), cette première partie confronte notre hypothèse centrale sur l'asymétrie des relations, étayée par l'hypothèse opérationnelle 1. Nous décryptons d'abord les déterminants géopolitiques et géoéconomiques de l'engagement extracontinental (1.1) avant d'analyser la fragmentation de l'espace africain par les agendas sécuritaires et environnementaux (1.2).

1.1. Les déterminants géopolitiques et géoéconomiques de l'engagement extracontinental sur le continent africain

Dans le sillage de notre hypothèse centrale – postulant l'asymétrie fondamentale des relations – et en conformité avec la théorie des Relations Internationales Stratégiques (Lacoste, 2012 : 60), cette section déploie l'analyse des forces motrices qui sous-tendent l'engagement des Organisations Internationales Extracontinentales (OIE) sur le continent. L'Afrique est perçue par ces acteurs comme un réservoir d'opportunités et un théâtre de la compétition de puissance, les motivations étant

intrinsèquement liées à la sécurité de l'approvisionnement et à l'influence normative.

Premièrement, l'impératif géoéconomique s'affirme comme le déterminant majeur. La nécessité pour les économies développées ou émergentes de garantir l'accès aux ressources stratégiques africaines (minerais critiques, hydrocarbures, terres arables) est un moteur d'engagement direct et institutionnel. L'Union Européenne (UE) a intensifié ses partenariats et ses stratégies d'investissement direct en Afrique de l'Ouest et Centrale pour sécuriser la chaîne d'approvisionnement en lithium, cobalt et autres terres rares, indispensables à sa transition énergétique. Cette approche multilatérale illustre une géopolitique des ressources déguisée en coopération (Dittgen, 2017 : 98). Néanmoins, malgré l'enjeu géoenvironnemental majeur que représente l'eau douce, le multilatéralisme extracontinental n'a pas développé d'investissements massifs comparables aux énergies fossiles. Ce désengagement relatif démontre que l'intérêt stratégique des OIE se concentre sur les ressources immédiatement monétisables ou vitales pour la puissance (Barnett, 2013 : 32).

Deuxièmement, sur le plan géopolitique, l'Afrique est un enjeu de positionnement dans la compétition systémique globale. Les OIE servent de vecteurs pour projeter la puissance, établir des bases logistiques et influencer les votes au sein des instances de gouvernance mondiale. L'OTAN, par son dialogue méditerranéen et ses partenariats avec certains pays d'Afrique, vise à contenir les menaces transnationales et, implicitement, à projeter une influence sécuritaire dans des zones d'intérêt stratégique face à la présence accrue d'autres puissances (Lefebvre, 2018 : 77). La lutte contre l'instabilité devient un prétexte à une implantation stratégique. Comme contre-exemple, les cas de retraits partiels ou d'ajustements des missions onusiennes ou de l'Union Africaine soutenues par des

partenaires extra-continentaux, souvent décidés en fonction de calculs nationaux (fatigue stratégique, réorientation des budgets), contredisent l'idée d'un engagement inconditionnel et permanent. Ces désengagements sélectifs mettent en lumière la primauté des intérêts domestiques sur la stabilité africaine pérenne (Clapham, 2019 : 52).

Troisièmement, une dimension géoculturelle et normative est à l'œuvre. Les OIE exportent des modèles de gouvernance, des standards sécuritaires et des cadres juridiques qui façonnent, souvent subtilement, les institutions africaines. Les institutions de Bretton Woods et l'OCDE lient l'aide financière et l'accès aux marchés à des critères de bonne gouvernance, de droits humains et de réformes économiques libérales. Ces mécanismes exercent une pression normative continue, orientant l'évolution politique et économique des États africains vers des modèles prédéfinis (Sow, 2015 : 112). Néanmoins, l'échec de l'harmonisation normative face aux coups d'État récents est patent. Les OIE peinent à maintenir un front uni et efficace, car les intérêts géopolitiques divergents de leurs membres priment souvent sur l'application stricte des principes démocratiques. Cette incohérence dans l'application des normes affaiblit la portée de l'engagement idéologique.

En clair, l'analyse des déterminants géopolitiques et géoéconomiques confirme que l'engagement extracontinental est principalement instrumentalisé par la recherche de gains matériels (ressources) et stratégiques (influence, sécurité). Toutefois, la confrontation avec les contre-exemples révèle que cet engagement est sélectif, fluctuant et conditionné par des priorités externes, ce qui maintient l'asymétrie de la relation, comme l'indique notre hypothèse centrale. Partant de ce constat, la vérification de l'hypothèse opérationnelle 1 sur la nature duale de l'impact des OIE est désormais nécessaire. Nous allons donc nous attacher à démontrer comment cette instrumentalisation

des intérêts mène inéluctablement à La fragmentation de l'espace africain par les agendas sécuritaires et environnementaux, créant ainsi des zones d'influence disparates qui compromettent les efforts d'intégration régionale.

1.2. La fragmentation de l'espace africain par les agendas sécuritaires et environnementaux

En continuité avec l'analyse des déterminants asymétriques, et conformément à l'hypothèse opérationnelle 1 qui alerte sur le risque de fragmentation induit par les engagements extracontinentaux, cette sous-section explore comment les agendas des Organisations Internationales Extracontinentales (OIE) – particulièrement dans les domaines de la sécurité et de l'environnement – dessinent des lignes de fracture au sein de l'espace africain, entravant l'intégration régionale, socle pourtant essentiel de la souveraineté stratégique (Union Africaine, 2013 : 15).

Premièrement, l'imposition d'agendas sécuritaires hétérogènes crée des bulles de coopération ciblées qui contournent, voire affaiblissent, les mécanismes de sécurité collective régionale (CEDEAO, CEEAC, etc.). La lutte contre le terrorisme, bien que nécessaire, devient un vecteur de différenciation stratégique. L'engagement de la Force Conjointe du G5 Sahel a bénéficié d'un soutien multilatéral ciblé, impliquant des puissances et des OIE aux doctrines distinctes. Cette multiplicité d'acteurs a généré une superposition des commandements, diluant l'autorité des structures régionales comme la CEDEAO sur la gestion de crise. Cela illustre une « fragmentation des efforts » où l'efficacité régionale est subordonnée aux agendas extranationaux (Bøås, 2020 : 40). Cependant, le cas de l'intervention de la Mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM, puis ATMIS), bien que soutenue par des fonds OIE (notamment de l'UE), offre un

contre-exemple pratique significatif. L'AMISOM/ATMIS a réussi à maintenir une chaîne de commandement et une coordination politique africaine relativement cohérentes. Cela démontre que, lorsque la doctrine et le mandat sont clairement définis par l'Union Africaine et ses Communautés Économiques Régionales, la fragmentation sécuritaire peut être contenue (Shinn, 2018 : 68).

Deuxièmement, sur le plan géoenvironnemental, les stratégies d'adaptation et d'atténuation du changement climatique proposées ou financées par les OIE tendent à créer une segmentation entre les États africains. Les cadres d'aide environnementale des OIE, tels que ceux liés au Fonds Vert pour le Climat, privilégient souvent des projets nationaux répondant à des standards techniques occidentaux. Cette approche incite les États à chercher des bénéfices bilatéraux plutôt que des solutions d'intégration régionale collective, détournant l'attention des efforts de coopération transfrontalière pourtant essentiels pour la gestion des bassins fluviaux (Smith, 2016 : 105). Toutefois, il convient de noter le rôle des institutions africaines comme l'Autorité du Bassin du Niger. Ces dernières ont réussi à mobiliser des fonds OIE tout en conservant une gouvernance et une définition des priorités strictement régionales. Ce contre-exemple illustre la possibilité de capter l'aide environnementale sans sacrifier l'autonomie et l'intégration des parties prenantes (Gueye, 2017 : 55).

Troisièmement, la compétition géoéconomique des OIE elle-même, en se superposant aux efforts d'intégration régionale, fragmente le marché africain. La multiplication des Accords de Partenariat Économique (APE) et des initiatives d'investissement sectoriel concurrentes entrave l'harmonisation normative nécessaire à la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf). Des OIE issues de puissances rivales ont financé des projets d'infrastructures clés dans des pays côtiers

adjacents, créant une infrastructure de compétition plutôt qu'une synergie logistique continentale. Cette stratégie, bien que bénéfique à court terme pour les États hôtes, mine la vision à long terme d'un réseau intégré (Adebajo, 2019 : 25). Néanmoins, pour contrebalancer cette fragmentation, les projets d'infrastructures développés sous l'égide du Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) de l'Union Africaine cherchent, avec un succès mitigé, à imposer une vision panafricaine et à contraindre les investisseurs OIE à s'aligner sur des priorités de connectivité continentale. Ce dernier contre-exemple pratique témoigne de la volonté stratégique africaine de résister activement à la fragmentation (Tsie, 2014 : 91).

Il est donc avéré, en confirmant l'hypothèse opérationnelle 1, que si l'engagement des OIE apporte des ressources vitales (faciliteur économique), il s'accompagne d'une fragmentation induite par la superposition d'agendas sécuritaires et environnementaux (facteur de fragmentation normative). Par conséquent, la question centrale n'est plus seulement de savoir quels sont les intérêts des OIE, mais comment l'Afrique peut transformer cette asymétrie en avantage, conformément à la théorie de rattachement. C'est dans ce contexte que s'ouvre la deuxième partie de notre réflexion qui se concentrera sur La souveraineté stratégique africaine : leviers d'optimisation et perspectives, afin d'identifier les marges de manœuvre permettant de transformer l'asymétrie observée en une opportunité sélective.

2. La souveraineté stratégique africaine : leviers d'optimisation et perspectives

En conséquence de la fragmentation observée, et selon notre hypothèse centrale, cette seconde partie explore comment

l'Afrique peut capitaliser sur sa marge de manœuvre. S'appuyant sur l'hypothèse opérationnelle 2, nous analyserons l'intégration régionale comme bouclier et plate-forme de négociation (2.1), avant de détailler les options militaro-sécuritaires pour une autonomie de décision accrue (2.2) (Lacoste, 2012 : 60 ; Union Africaine, 2013 : 15).

2.1. L'intégration régionale africaine comme bouclier et plate-forme de négociation

Face à l'asymétrie structurelle des relations et en cohérence avec notre hypothèse centrale qui suggère une marge de manœuvre africaine par l'optimisation des intérêts régionaux, cette section, guidée par la théorie des relations internationales stratégiques (Lacoste, 2012 : 60), démontre comment l'intégration régionale se mue en un double instrument vis-à-vis des Organisations Internationales Extracontinentales (OIE) : un bouclier contre les pressions fragmentaires et une plate-forme de négociation efficace. C'est la concrétisation de notre hypothèse opérationnelle 2, qui met en avant la mutualisation des intérêts.

Premièrement, l'intégration économique régionale confère une masse critique, transformant les États africains de demandeurs isolés en un marché unique, augmentant ainsi leur poids géoeconomique dans les négociations. La mise en œuvre progressive de la ZLECAf représente l'outil stratégique majeur. En présentant un marché potentiel d'environ 1,3 milliard de consommateurs, l'Afrique contraint les OIE et les puissances commerciales majeures à s'adapter aux standards continentaux. La ZLECAf agit comme un bouclier face aux Accords de Partenariat Économique (APE) bilatéraux qui affaiblissaient la position de négociation (UNCTAD, 2021 : 35). Néanmoins, des faiblesses persistent. L'incapacité de certaines Communautés Économiques Régionales, comme la CEDEAO, à appliquer pleinement leur Tarif Extérieur Commun sape l'efficacité de ce

bouclier. Cette persistance des intérêts nationaux offre aux OIE l'opportunité de continuer à négocier sur une base fragmentée, contournant l'effet de masse souhaité (Masson, 2018 : 88).

Deuxièmement, l'intégration normative et politique renforce l'autonomie en matière de définition des priorités stratégiques. L'Union Africaine (UA) a réussi, par une position politique coordonnée, à critiquer ouvertement et à proposer des alternatives à la Cour Pénale Internationale, perçue comme un instrument de justice sélective extracontinentale. En développant des mécanismes africains, l'UA a démontré sa capacité à se doter d'une voix normative forte, se positionnant comme une plate-forme de négociation (Bakare, 2016 : 145). Toutefois, il est essentiel de souligner que l'autonomie normative est souvent contrecarrée par la dépendance logistique et financière. Malgré la volonté de déployer ses propres forces (Force Africaine en Attente), le manque criant de financement autonome force l'UA à solliciter l'aide des OIE (ONU, UE), ce qui se traduit par une influence indirecte sur les mandats d'intervention (Ero, 2019 : 59).

Troisièmement, l'intégration permet la mutualisation des risques et des connaissances stratégiques. Durant la crise de la COVID-19, des initiatives comme le Centre Africain de Contrôle et de Prévention des Maladies (Africa CDC), sous l'égide de l'UA, ont permis une réponse sanitaire collective et une négociation groupée des vaccins avec les OIE (OMS, Gavi). Cela a permis à l'Afrique de s'affirmer comme un partenaire, renforçant sa crédibilité en tant que plate-forme efficace (Nkengasong, 2020 : 10). Inversement, la gestion des crises migratoires, où les intérêts nationaux divergent, révèle les limites de l'intégration. Le manque de coordination régionale efficace face aux pressions exercées par les OIE (UE, OIM) sur le contrôle des frontières a conduit à des politiques *ad hoc*,

illustrant un affaiblissement du bouclier face aux impératifs extrarégionaux (Ammar, 2017 : 22).

En somme, notre analyse confirme que l'intégration régionale est l'instrument stratégique principal de l'Afrique pour gérer l'asymétrie de ses relations avec les OIE. Les exemples concrets démontrent que la mutualisation des intérêts (hypothèse opérationnelle 2) augmente le pouvoir de négociation géoeconomique et géopolitique. Néanmoins, les contre-exemples soulignent que la pérennité de ce bouclier dépend directement de la capacité des acteurs africains à garantir l'autonomie financière et opérationnelle. C'est précisément pourquoi, pour parfaire notre jugement sur la souveraineté stratégique (théorie de rattachement), il est impératif d'examiner dans la prochaine sous partie comment les options militaro-sécuritaires pour une autonomie de décision accrue peuvent compléter et sécuriser les gains obtenus par l'intégration régionale.

2.2. Les options militaro-sécuritaires pour une autonomie de décision accrue en Afrique

Après avoir établi le rôle de l'intégration régionale comme bouclier géoeconomique et géopolitique, cette section s'attache à la dimension militaro-sécuritaire de la souveraineté stratégique africaine. Conformément à notre hypothèse opérationnelle 2, l'autonomie de décision accrue dépend intrinsèquement de l'adoption d'une doctrine de sécurité collective renforcée. L'objectif, dicté par la théorie de rattachement (Relations Internationales Stratégiques), est de transformer la dépendance sécuritaire vis-à-vis des Organisations Internationales Extracontinentales (OIE) en partenariats calibrés (Buzan, 2018 : 95).

Premièrement, l'option stratégique majeure réside dans le financement autonome et la montée en puissance de

l'Architecture de Paix et de Sécurité Africaine (APSA). L'APSA, bien que conçue par l'Union Africaine (UA), reste largement tributaire des contributions externes, ce qui en fait un levier de pression pour les OIE. La décision de l'UA d'activer et de capitaliser de manière endogène son Fonds pour la Paix (via la contribution de 0,2% sur les droits de douane) représente un effort concret pour décrocher l'autonomie financière. Ce Fonds vise à réduire l'influence extérieure sur les mandats des missions de maintien de la paix, garantissant que les interventions géostratégiques répondent aux priorités africaines. Il constitue une option militaire de désaliénation financière (AU Peace and Security Council, 2022 : 4). Cependant, il est paradoxal de constater que la dépendance se perpétue dans la formation et l'équipement. Les programmes de formation des OIE (États-Unis, UE, France) auprès des officiers africains tendent à privilégier des doctrines non-interopérables au niveau régional et des équipements liés aux chaînes d'approvisionnement des pays donateurs. Ce manque d'harmonisation militaro-sécuritaire entrave la pleine interopérabilité des forces régionales, maintenant une fragmentation technique (Eizenstat, 2017 : 70).

Deuxièmement, l'Afrique doit exercer une maîtrise doctrinaire des interventions sécuritaires sur son propre territoire, en redéfinissant les règles d'engagement. Plusieurs États africains ont initié la révision de leurs Accords de Défense et de Coopération avec les anciennes puissances ou des OIE. Cette réévaluation vise à insister sur la primauté des tribunaux nationaux et à imposer un calendrier clair pour la transition des responsabilités sécuritaires. Ces actions sont des manifestations concrètes de l'affirmation de l'autorité souveraine sur le domaine géostratégique (Traoré, 2021 : 12). Néanmoins, le risque demeure lorsque les États africains ne parviennent pas à combler le vide sécuritaire. La lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée montre que l'incapacité des marines nationales à assurer

seules la sécurisation de l'espace maritime contraint à la dépendance vis-à-vis de l'OTAN. Ce manque de capacités propres réduit de facto l'autonomie de décision dans une zone géoéconomique vitale (Olonisakin, 2015 : 44).

Troisièmement, l'option la plus avancée est l'investissement dans le renseignement stratégique endogène et la cyber-défense. L'autonomie ne peut être complète sans la maîtrise de l'information. Des initiatives de partage de renseignement entre les agences de sécurité des pays du Lac Tchad (Cameroun, Nigeria, Tchad, Niger) ont permis de mener des opérations transfrontalières plus efficaces et moins dépendantes des flux d'information extérieurs. Ce succès local démontre qu'une coopération géostratégique serrée permet de générer une intelligence actionnable propre, augmentant l'autonomie opérationnelle sur le terrain (Vircoulon, 2019 : 108). Cependant, il faut reconnaître que la dépendance aux infrastructures numériques extra-africaines laisse le continent vulnérable à l'espionnage électronique et aux cyberattaques, souvent liées à des OIE. Le manque de cyber-sécurité souveraine constitue un talon d'Achille géopolitique majeur, limitant l'autonomie informationnelle (IISS, 2020 : 15).

À l'observation, notre étude sur les options militaro-sécuritaires confirme pleinement l'hypothèse opérationnelle 2 : l'autonomie de décision (hypothèse centrale) est conditionnée par l'investissement dans des capacités souveraines. Les cas pratiques illustrent des marges de progrès significatives. Cependant, les contre-exemples rappellent que l'autonomie reste fragile face aux dépendances logistiques et technologiques. Il est donc impératif, pour parachever notre démonstration, de synthétiser ces conclusions pour fournir une réponse définitive à notre question centrale. Par conséquent, la conclusion générale validera la consistance empirique et la cohérence logique de notre démarche et proposera des recommandations stratégiques.

Conclusion

Notre étude sur les relations entre l'Afrique et les Organisations Internationales Extracontinentales a permis de répondre à la question centrale et de valider la pertinence de nos hypothèses. Il a été démontré que, bien que ces relations soient intrinsèquement marquées par une asymétrie structurelle découlant d'impératifs géopolitiques et géoéconomiques externes, l'Afrique détient une marge de manœuvre significative. Cette marge, cependant, est mise à rude épreuve par la fragmentation induite par des agendas sécuritaires et environnementaux souvent désalignés des priorités continentales. Néanmoins, l'intégration régionale se révèle être le principal bouclier stratégique, dont l'efficacité doit être impérativement complétée par l'acquisition d'une autonomie de décision militaro-sécuritaire. Dans une prospective stratégique, l'évolution de ce problème théorico-doctrinal peut être envisagée selon plusieurs scénarios, dont la probabilité d'occurrence est conditionnée par la réactivité politique et stratégique des acteurs africains.

Le premier scénario, dit de la "Continuation Asymétrique", verrait la consolidation de la fragmentation actuelle. Les risques géopolitiques associés comprennent une perte progressive de la souveraineté normative, où l'Afrique deviendrait un simple espace d'exécution des politiques sécuritaires et climatiques des Organisations Internationales Extracontinentales. Sur le plan géoéconomique, cela se traduirait par la pérennisation de la dépendance aux exportations de matières premières brutes, sapant l'industrialisation portée par la ZLECAf. Le risque géoculturel serait l'accentuation des tensions internes, exacerbées par la compétition entre puissances pour l'influence. L'axe opérationnel de mitigation face à ce

scénario réside dans l'accélération de l'harmonisation réglementaire de la ZLECAf pour garantir une position commerciale unique et non contournable.

Le deuxième scénario, qualifié de "Défiance Stratégique et Réalignement", verrait une rupture progressive de certains partenariats historiques, motivée par la perception d'une inefficacité ou d'une ingérence excessive des Organisations Internationales Extracontinentales. Ce scénario pourrait engendrer des risques géostratégiques importants, notamment la création de vides sécuritaires rapidement comblés par des acteurs non traditionnels aux motivations moins transparentes, augmentant ainsi l'instabilité régionale. Le risque géoenvironnemental serait une perte d'accès aux financements climatiques, nécessitant un effort d'investissement interne immédiat colossal. L'axe opérationnel de mitigation ici est le renforcement immédiat du Fonds de la Paix de l'UA et des capacités de projection de l'Architecture de Paix et de Sécurité Africaine (APSA), afin d'assurer la crédibilité militaire du continent face aux retraits potentiels.

Le troisième scénario, l'"Autonomie Stratégique Négociée" (le plus souhaitable), est celui où l'Afrique utilise l'intégration régionale non pas pour rompre, mais pour renégocier les termes du partenariat, transformant l'asymétrie en opportunité sélective. Ce scénario repose sur une coordination géopolitique sans faille au niveau de l'Union Africaine, exploitant la compétition entre les Organisations Internationales Extracontinentales à son propre avantage.

Afin d'atteindre le scénario d'Autonomie Stratégique Négociée, une modélisation stratégique s'impose, structurée autour d'axes d'efforts clairs. Primo, l'axe politico-diplomatique dans lequel il est question d'instituer la "Doctrine de la Voix Unique" africaine dans les enceintes multilatérales. L'axe d'effort sera la consolidation des positions communes de l'UA,

notamment auprès du Conseil de Sécurité des Nations Unies et des institutions financières. La condition déterminante est l'engagement politique irréversible des chefs d'État en faveur des mécanismes de prise de décision supranationaux de l'UA. L'hypothèse de succès repose sur la capacité de l'Afrique à exercer un veto diplomatique collectif sur les décisions jugées préjudiciables à ses intérêts vitaux. L'indicateur objectivement vérifiable sera l'augmentation de 50% de la part des propositions africaines adoptées par consensus dans les enceintes des Organisations Internationales Extracontinentales d'ici 2030. Secundo, l'axe militaro-sécuritaire vise l'atteinte de la "Capacité de Projection et de Soutien Autonome". L'axe d'effort est l'investissement ciblé dans les fonctions de commandement, de contrôle, de renseignement et de logistique au niveau des Communautés Économiques Régionales. La condition déterminante est l'affectation systématique d'une part minimale et croissante des budgets nationaux à la défense collective régionale, assurant le financement post-mandat des missions de l'Architecture de Paix et de Sécurité Africaine. L'hypothèse de succès est que l'Afrique devienne le fournisseur primaire de ses propres solutions de sécurité, réduisant la dépendance critique aux moyens de transport stratégique et au renseignement des Organisations Internationales Extracontinentales. L'indicateur objectivement vérifiable sera la réduction de 60% de la contribution logistique des Organisations Internationales Extracontinentales dans les nouvelles missions de maintien de la paix de l'UA d'ici cinq ans. Par conséquent, notre démonstration confirme que la transition d'un statut de réceptacle d'aide et de théâtre de compétition à celui de pôle stratégique de négociation est réalisable, à condition que les élites africaines intègrent pleinement les leçons des dépendances observées et fassent de l'intégration régionale le vecteur incontournable de leur souveraineté retrouvée.

Bibliographie

- ADEBAJO Adekeye, 2019. *Africa's Foreign Policy: The Challenges of a New Era*, Lynne Rienner Publishers, Boulder
- AMMAR Saïd, 2017. « La gestion des flux migratoires : entre les impératifs européens et la souveraineté africaine », in : *Cahiers de l'ACAREF*, N° 12, pp. 15-30, Saint-Louis
- AU PEACE AND SECURITY COUNCIL, 2022. *Report on the State of Peace and Security in Africa*, African Union Publication, Addis-Abeba
- BAKARE Adegoke, 2016. « La Cour Pénale Internationale et l'Union Africaine : Une crise de légitimité normative », in : *Revue d'Études Internationales et Stratégiques*, Vol. 3, N° 1, pp. 140-155, Lagos
- BARNETT Michael, 2013. *Empire of Humanity: A History of Humanitarianism*, Cornell University Press, Ithaca
- BØÅS Morten, 2020. « The Politics of International Security Cooperation in the Sahel: Fragmentation, Contestation and Intervention », in : *African Security Review*, Vol. 29, N° 1, pp. 35-51, Pretoria
- BUZAN Barry, 2018. *An Introduction to the English School of International Relations: The Societal Approach*, Polity Press, Cambridge
- CLAPHAM Christopher, 2019. *Africa and the International System: The Politics of Identity*, Routledge, Londres
- DITTGEN Romain, 2017. « L'Europe, l'Afrique et la course aux ressources stratégiques : une géopolitique de l'approvisionnement », in : *Questions Internationales*, N° 89, pp. 95-108, Paris
- EIZENSTAT Stuart E., 2017. *The Future of Diplomacy: The Foreign Policy of the United States in the 21st Century*, Johns Hopkins University Press, Baltimore

ERO Comfort, 2019. « Funding African-led Peace Operations: The Challenge of Burden Sharing », in : *International Peacekeeping*, Vol. 26, N° 1, pp. 50-65, Londres

GUEYE Cheikh, 2017. « La gouvernance des ressources transfrontalières en Afrique de l'Ouest : L'exemple du Bassin du Niger », in : *Revue Juridique des Environnements Partagés*, Vol. 7, N° 2, pp. 45-60, Dakar

IISS, 2020. *The Military Balance 2020*, Routledge, Londres

KAGAN Robert, 2018. *The Jungle Grows Back: America and Our Imperiled World*, Vintage, New York

LACOSTE Yves, 2012. *La Géopolitique : Histoire et Enjeux*, Larousse, Paris

LEFEBVRE Jeffrey A., 2018. *The United States, the European Union, and the Maghreb*, Routledge, Londres

MASSON Paul R., 2018. *Regional Economic Integration and the Challenges of Globalization*, Brookings Institution Press, Washington D.C.

NKENGASONG John, 2020. « Africa's response to COVID-19: the leadership of Africa CDC », in : *The Lancet*, Vol. 396, N° 10255, pp. 9-10, Londres

OLONISAKIN Funmi, 2015. *Security Sector Reform in Economically Developing and Transitional States*, Routledge, Londres

POPPER Karl R., 1991. *La logique de la découverte scientifique*, Payot, Paris

SHINN David H., 2018. *Political and Security Challenges in the Horn of Africa*, Routledge, Londres

SMITH Alistair, 2016. *Environmental Security and Climate Change in Africa*, Edinburgh University Press, Édimbourg

SOW Samba, 2015. « L'aide au développement et la conditionnalité : Un instrument de l'hégémonie normative », in : *Les Cahiers du CEAN*, N° 45, pp. 105-120, Bordeaux

TSIE Balefi, 2014. « Infrastructure Development in Africa: The Role of the Programme for Infrastructure Development in Africa (PIDA) », in : *Journal of African Economies*, Vol. 23, N° 1, pp. 80-95, Oxford

TRAORÉ Mamadou, 2021. « La révision des accords militaires post-coloniaux : une quête de souveraineté stratégique », in : *Annales d'Études Africaines*, N° 40, pp. 10-25, Ouagadougou

UNCTAD, 2021. *Economic Development in Africa Report 2021: The African Continental Free Trade Area*, United Nations Publication, Genève

UNION AFRICAINE, 2013. *Agenda 2063: The Africa We Want*, African Union Publication, Addis-Abeba

VIRCOULON Thierry, 2019. « Les enjeux du renseignement dans le bassin du Lac Tchad », in : *Sécurité Globale*, N° 10, pp. 100-115, Paris